

Et la crise du logement ?

Elle va bien merci !

Une urgence ?

Manifester pour le Droit au Logement et Contre les expulsions locatives !

Une crise du logement profonde amplifiée par la situation économique et sociale.

338 000 jeunes ont dû retourner vivre chez leurs parents après avoir vécu dans un logement indépendant, soit 20% de plus qu'il y a 10 ans et une majorité sont franciliens.

Ces cinq dernières années, 500 000 personnes en recherche d'emplois ont renoncé à un poste car cela aurait occasionné une hausse insupportable de leurs dépenses logement.

Les inégalités territoriales et sociales se creusent et le premier poste de dépenses pour les familles populaires et les jeunes salariés, c'est le logement.

500 000 ménages franciliens sont en attente d'un logement social et des dizaines de milliers de propriétaires modestes vivent dans des maisons ou des appartements qui auraient besoin de rénovation.

15% de l'habitat francilien est dégradé et 600 000 propriétaires modestes ou locataires de bailleurs privés peu scrupuleux avaient déclaré l'hiver dernier avoir eu froid dans leur logement. Le besoin de construire du logement social accessible et de réhabiliter le parc existant n'a jamais été aussi urgent !

Ces dernières années le financement ANRU a permis la réhabilitation de milliers de logements sociaux dans la région mais 35 000 sont encore en attente et l'Etat s'est désengagé de ce financement supporté en 2016 quasi exclusivement par Action Logement (le 1% logement des entreprises).

Une scandaleuse décision :

500 000 demandeurs attendent un logement social mais le Conseil Régional vient de décider de ne plus attribuer d'aide à la construction de logements sociaux aux villes ayant plus de 30% de logements sociaux.

Cette décision ne peut qu'aggraver les problèmes d'accès au logement déjà mis à mal par les choix politiques du gouvernement Valls et interdira à des villes de continuer à répondre aux besoins des populations.



Plutôt que d'imposer la construction de logements sociaux dans toutes les villes, soit à minima 25%, Valérie Pécresse veut faire baisser le nombre de logements sociaux, privilégiant ainsi la spéculation immobilière, la hausse des loyers dans le privé et l'entre-soi sociologique dans quelques villes égoïstes.

**Pour le Droit au Logement pour tous
Contre la reprise des expulsions locatives.**

Manifestation

Samedi 2 avril 2016

14h30 - République



La Métropole du Grand Paris s'installe depuis le 1^{er} janvier 2016. La Société du Grand Paris accapare un large périmètre foncier autour de chaque gare et affiche une volonté de construction de logements.

Mais quels types de logements ? Certainement pas du logement social PLAI, le plus accessible au m² locatif à 6 euros. La vente du foncier autour des gares est dévolue au financement du NGP (Nouveau Grand Paris), le réseau de transport public du Grand Paris, poussant les familles modestes hors de cette zone. La centrifugeuse sociale reléguant les salariés les plus précaires loin des bassins d'emplois fonctionne à plein régime, 20% des salariés en Île-de-France mettent 2 heures et plus pour aller travailler.

Les 60 000 permis de construire déposés en 2015 et la promesse de création de 70 000 logements/an du Préfet de région restent en dessous des besoins et surtout ne répondent pas à la demande d'une majorité de salarié(e)s.

Il faudrait produire **70 000 logements sociaux** /an en Île-de-France, c'est un minimum et du logement vraiment social accessible financièrement. Le logement est le 1^{er} poste de dépense des ménages. Le Pacte d'Austérité voulu par Hollande s'accompagne d'une politique budgétaire de diminution des dépenses publiques. Les 230 milliards distribués au patronat (CICE, CIR exonérations de cotisations...) assèchent les finances publiques.

Ainsi, l'État se désengage du financement du logement social (l'Aide à la pierre) et met en place des dispositifs de défiscalisation qui profitent aux ménages aisés, renforcent l'investissement privé spéculatif et l'envolée des prix des loyers dans le locatif privé.

Pour un logement accessible à tous, la CGT revendique

- Un Grand Service Public de l'Habitat et du Logement.

Il est urgent d'abroger la loi Boutin qui remet gravement en cause le statut d'occupation des locataires. Cette loi a démantelé et changé la nature du logement social. Il faut supprimer les plafonds de ressources pour permettre l'accès au plus grand nombre de salariés de location social à loyers accessibles et le supplément de loyer de « solidarité » qui est un frein à la mixité social.

- L'arrêt de toutes les saisies, expulsions, coupures d'eau, de gaz, d'électricité

La priorité au logement social. Pour la construction annuelle de 250 000 logements locatifs sociaux accessibles à tous dont à minima 70 000 en Île-de-France.

- L'application de la loi SRU qui impose la production de logements sociaux (à minima 25% par ville) doit être appliquée dans toutes les communes.

- Élargir la collecte du 1% logement à toutes les entreprises et rétablir le taux réel de 1%, de la masse salariale, affecté au logement des salariés sous contrôle des représentants des personnels. Enfin, il faut arrêter le racket du gouvernement qui puise dans la collecte des fonds du 1% pour financer sa politique de démolition et de réhabilitation notamment du secteur privé.

L'union régionale Ile-de-France appelle à participer à la manifestation unitaire le samedi 2 avril 14 heures 30 - République

Je me syndique à la CGT !

Nom: **Prénom:** **Age:**

Adresse:

..... **Ville:** **Code Postal:**

Tél: **E-mail:**

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

